

parti de l'opposition était libre de faire entendre ses vues. Qu'aucun député de ce parti n'ait approuvé ou désapprouvé au comité l'opinion du député de Laurier, voilà qui est très inusité. Je crois que le débat serait davantage éclairé si certains de ces députés qui siégeaient avec nous au comité se faisaient entendre. Vont-ils maintenant prétendre que nous avons perdu notre temps au comité, que les comités, en définitive, ne servent pas à grand-chose? J'espère que le gouvernement ne se laissera aucunement influencer par leurs propos.

Les membres du parti conservateur, j'en suis sûr, louent le gouvernement pour avoir renforcé les comités et permis aux députés de l'arrière-ban de participer aux travaux de la Chambre.

M. McIlraith: L'honorable député a-t-il dit «renforcé»?

M. Browne (Vancouver-Kingsway): Si l'honorable député d'Ottawa-Ouest a quelque chose à dire qu'il entre dans la discussion et qu'il nous dise ce qu'il pense du travail des membres de son parti dans ce comité, qui, d'après l'honorable député de Laurier, aurait travaillé en vain et n'aurait même jamais su ce qu'il faisait. En tout cas, les comités n'ont pas grand-chose à y voir d'une façon ou d'une autre.

Je ne répéterai pas ce qu'on a dit sur le bien-fondé de la nomination d'administrateurs. Naturellement la prétention de l'honorable député de Laurier selon laquelle il ne faut pas augmenter le nombre des administrateurs parce qu'il y a du chômage est parfaitement ridicule. Elle est bizarre, car à bien y songer, ce pourrait être une raison de renforcer le conseil d'administration. Je ne vois pas de meilleur motif pour augmenter la valeur de la direction du chemin de fer que justement celui-là, c'est-à-dire protéger les emplois des cheminots.

On a allégué naturellement que des entreprises semblables avaient des conseils d'administration plus nombreux et plus diversifiés. Personne n'a vraiment relevé cet argument ni songé non plus à avancer quelques raisons qui militeraient contre l'étoffement de ce conseil. D'autre part, cet argument nous a été excellemment exposé. J'espère que certains des membres du parti libéral qui ont fait partie du comité vont exprimer leur avis. Je serai désolé qu'ils n'en fassent rien, car, que nul d'entre eux ne s'en prenne aux observations du député de Laurier, et on pourra croire que le comité perdait réellement son temps et qu'il n'est pas nécessaire de suivre ses recommandations.

M. Fisher: Monsieur le président, le député de Jasper-Edson a interprété mes observations. Comme on aime aujourd'hui à colorer les idées qu'on prête aux autres, le député a prétendu que j'étais au supplice parce que le Pacifique-Canadien réussit mieux que le National-Canadien. Je dirai ce que je pense en peu de mots. Le député de Bonavista-Twillingate a dit que les membres du gouvernement faisaient en réalité la critique de la direction du National-Canadien. Je n'accepte pas cette interprétation, mais voici ce que je veux dire. Je ne veux pas qu'on pense que mes critiques à l'endroit de la direction du National-Canadien visent à jeter du discrédit sur ses employés, dans l'ensemble, ou à ajouter à la valeur du Pacifique-Canadien.

Quand un député compte dans sa circonscription trois centres divisionnaires pour un réseau et deux centres pour l'autre, il finit par connaître un certain nombre d'employés. Je ne crois pas que le simple serre-freins, le contrôleur ou le préposé à l'entretien de la voie ferrée de l'un et l'autre réseaux soit incompetent, ni mauvais, ni médiocre. Je vois peu de différence entre eux. La comparaison que je veux faire porte sur la statistique. M. Gordon nous dit toujours qu'il est inutile de comparer les données statistiques, qu'on ne peut comparer le National-Canadien et le Pacifique-Canadien. Nous sommes naïfs; nous sommes des ignorants; nous ne saurions nous mesurer à M. Gordon.

J'ai rappelé cet après-midi à la Chambre que depuis dix ans il paraît au comité et les meilleurs députés se sont attaqués à lui par le passé, mais il a toujours pu les confondre. Chaque année, il plaide la cause de la libre entreprise; il dit que le National-Canadien doit être traité comme une société privée. Puis il réussit toujours à nous glisser son sermon, où il nous dit que nous ne pouvons pas comparer le National-Canadien et le Pacifique-Canadien. Puis il nous passe un autre boniment pour nous dire que certains renseignements ne peuvent être divulgués parce que ça nuirait à la capacité de concurrence du National-Canadien. Franchement, M. Gordon me trouve peut-être ignorant et effronté ou même lamentablement irréfléchi parce que j'avoue avoir des doutes sérieux au sujet de l'administration du National-Canadien. Quoi qu'il en soit, ces doutes, je les ai. Nous avons de lourds déficits à répétition. De leur côté, les employés du chemin de fer, dans tout le pays, sont des travailleurs moroses. J'ai de plus l'impression que le public, en quelque sorte, boude le chemin de fer.

Cela dit, j'ajoute que je suis heureux de l'augmentation du nombre des membres du conseil d'administration. Certains autres changements me plairaient encore plus. Une fois